



Publié sur *Caisse de Prévoyance Sociale* (<http://www.cps.pf>)


[Accueil](#) > Conventonnement à la CPS

Vous sollicitez un conventionnement ?

La sage-femme qui sollicite son conventionnement doit adresser une demande écrite à la *CPS*

A l'appui de sa demande, elle est tenue de fournir les documents en pièce jointe.

Fichiers à télécharger

Fichier attaché	Taille
 Conventionnement des sages femmes en libéral	197.6 Ko

URL source (modified on 19/11/2018 - 14:48): <http://www.cps.pf/espace-professionnel-de-sante/sage-femme/votre-convention/conventionnement-la-cps>